

AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS DE LA SICAV AXA PENSION :
AXA PENSION – 2024 -2026, AXA PENSION – 2027 -2029, AXA PENSION – 2030 -2032, AXA PENSION –
2033 -2035, AXA PENSION – 2036 -2038, AXA PENSION – 2039 -2041, AXA PENSION – LONG – TERME,
AXA PENSION – ZEN et AXA PENSION - Future,
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS

Paris – La Défense, le 10 janvier 2022.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires des Compartiments, cités en en – tête, de la Société d’Investissement à Capital Variable (SICAV) **AXA Pension**, OPCVM de droit français.

Nous vous informons que les objectifs de gestion des compartiments cités (hors AXA Pension – Future) ont été réécrits et que la notion de « Fonds à horizon » dits aussi « Fonds générationnels » ou « Fonds à maturité cible » a été précisée à la rubrique « II – 1 – Caractéristiques générales – Caractéristiques des compartiments » dans le prospectus.

Dans ce cadre, nous vous invitons à prendre connaissance du tableau comparatif, ci-dessous, et, en particulier, des nouvelles formulations des objectifs de gestion selon les compartiments :

Compartiments	Objectif de gestion – Ancienne formulation	Objectif de gestion – Nouvelle formulation
Long Terme	L'objectif du Compartiment est la recherche de performance sur les marchés financiers, majoritairement actions -de tout secteur, zone géographique, capitalisation- par la mise en œuvre d'une gestion diversifiée discrétionnaire. Le Compartiment est particulièrement adapté aux investisseurs recherchant une performance sur le long terme.	L'objectif du Compartiment est de réaliser une allocation stratégique et flexible entre différentes classes d'actifs en investissant sur les marchés financiers majoritairement actions et en tenant compte d'une durée minimum de placement recommandée supérieure à 20 ans. A mesure que l'horizon se rapproche, l'exposition aux actions diminue et l'exposition aux produits de taux augmente. La politique de gestion est dynamique et discrétionnaire et repose sur la sélection d'instruments financiers de tout secteur d'activité, de toute zone géographique et de toute capitalisation, l'utilisation de produits dérivés et la sélection de parts ou actions d'OPC.
2039 - 2041	L'objectif du Compartiment est la recherche de performance sur les marchés financiers par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire diversifiée via la détention d'OPC de toutes classifications. Les investissements suivent une grille d'allocation d'actif dont le risque actions est progressivement diminué au profit d'une exposition croissante aux taux, à l'approche de la date de la durée de placement recommandée.	L'objectif du Compartiment est de réaliser une allocation stratégique et flexible entre différentes classes d'actifs en investissant sur les marchés financiers internationaux et en tenant compte de l'horizon de placement recommandé (à échéance 2039). A mesure que l'horizon se rapproche, l'exposition aux actions diminue et l'exposition aux produits de taux augmente. La politique de gestion est dynamique et discrétionnaire et repose sur la sélection d'instruments financiers de tout secteur d'activité, de toute zone géographique et de toute capitalisation, l'utilisation de produits dérivés et la sélection de parts ou actions d'OPC.
2036 - 2038	L'objectif du Compartiment est la recherche de performance sur les marchés financiers par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire diversifiée via la détention d'OPC de toutes classifications. Les investissements suivent une grille d'allocation d'actif dont le risque actions est progressivement diminué au profit d'une exposition croissante aux taux, à l'approche de la date de la durée de placement recommandée.	L'objectif du Compartiment est de réaliser une allocation stratégique et flexible entre différentes classes d'actifs en investissant sur les marchés financiers internationaux et en tenant compte de l'horizon de placement recommandé (à échéance 2036). A mesure que l'horizon se rapproche, l'exposition aux actions diminue et l'exposition aux produits de taux augmente. La politique de gestion est dynamique et discrétionnaire et repose sur la sélection d'instruments financiers de tout secteur d'activité, de toute zone géographique et de toute capitalisation, l'utilisation de produits dérivés et la sélection de parts ou actions d'OPC.

2033 - 2035	L'objectif du Compartiment est la recherche de performance sur les marchés financiers par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire diversifiée via la détention d'OPC de toutes classifications. Les investissements suivent une grille d'allocation d'actif dont le risque actions est progressivement diminué au profit d'une exposition croissante aux taux, à l'approche de la date de la durée de placement recommandée.	L'objectif du Compartiment est de réaliser une allocation stratégique et flexible entre différentes classes d'actifs en investissant sur les marchés financiers internationaux et en tenant compte de l'horizon de placement recommandé (à échéance 2033). A mesure que l'horizon se rapproche, l'exposition aux actions diminue et l'exposition aux produits de taux augmente. La politique de gestion est dynamique et discrétionnaire et repose sur la sélection d'instruments financiers de tout secteur d'activité, de toute zone géographique et de toute capitalisation, l'utilisation de produits dérivés et la sélection de parts ou actions d'OPC.
2030 - 2032	L'objectif du Compartiment est la recherche de performance sur les marchés financiers par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire diversifiée via la détention d'OPC de toutes classifications. Les investissements suivent une grille d'allocation d'actif dont le risque actions est progressivement diminué au profit d'une exposition croissante aux taux, à l'approche de la date de la durée de placement recommandée.	L'objectif du Compartiment est de réaliser une allocation stratégique et flexible entre différentes classes d'actifs en investissant sur les marchés financiers internationaux et en tenant compte de l'horizon de placement recommandé (à échéance 2030). A mesure que l'horizon se rapproche, l'exposition aux actions diminue et l'exposition aux produits de taux augmente. La politique de gestion est dynamique et discrétionnaire et repose sur la sélection d'instruments financiers de tout secteur d'activité, de toute zone géographique et de toute capitalisation, l'utilisation de produits dérivés et la sélection de parts ou actions d'OPC.
2027 - 2029	L'objectif du Compartiment est la recherche de performance sur les marchés financiers par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire diversifiée via la détention d'OPC de toutes classifications. Les investissements suivent une grille d'allocation d'actif dont le risque actions est progressivement diminué au profit d'une exposition croissante aux taux, à l'approche de la date de la durée de placement recommandée.	L'objectif du Compartiment est de réaliser une allocation stratégique et flexible entre différentes classes d'actifs en investissant sur les marchés financiers internationaux et en tenant compte de l'horizon de placement recommandé (à échéance 2027). A mesure que l'horizon se rapproche, l'exposition aux actions diminue et l'exposition aux produits de taux augmente. La politique de gestion est dynamique et discrétionnaire et repose sur la sélection d'instruments financiers de tout secteur d'activité, de toute zone géographique et de toute capitalisation, l'utilisation de produits dérivés et la sélection de parts ou actions d'OPC.
2024 - 2026	L'objectif du Compartiment est la recherche de performance sur les marchés financiers par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire diversifiée via la détention d'OPC de toutes classifications. Les investissements suivent une grille d'allocation d'actif dont le risque actions est progressivement diminué au profit d'une exposition croissante aux taux, à l'approche de la date de la durée de placement recommandée.	L'objectif du Compartiment est de réaliser une allocation stratégique et flexible entre différentes classes d'actifs en investissant sur les marchés financiers internationaux et en tenant compte de l'horizon de placement recommandé (à échéance 2024). A mesure que l'horizon se rapproche, l'exposition aux actions diminue et l'exposition aux produits de taux augmente. La politique de gestion est dynamique et discrétionnaire et repose sur la sélection d'instruments financiers de tout secteur d'activité, de toute zone géographique et de toute capitalisation, l'utilisation de produits dérivés et la sélection de parts ou actions d'OPC.
Zen	L'objectif du Compartiment est de rechercher une performance du portefeuille sur le court terme en s'exposant essentiellement, directement ou indirectement, aux titres de créance, Instruments du Marché Monétaire, aux liquidités, et, à titre accessoire aux actions.	L'objectif du Compartiment est de réaliser une allocation stratégique et flexible entre différentes classes d'actifs dans une optique de gestion plus défensive et en tenant compte d'une durée minimum de placement recommandée de 2 ans. La politique de gestion est dynamique et discrétionnaire de manière à s'exposer essentiellement, directement ou indirectement, aux titres de créance, instruments du marché monétaire, aux liquidités et, à titre accessoire, aux actions.

Concernant plus particulièrement le compartiment **AXA Pension - Future**, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons inséré les informations sur la taxonomie précontractuelle en conformité aux dispositions du règlement européen 2020/852 sur la Taxonomie.

Ces changements ne modifient pas le profil rendement/risque des Compartiments. Ils ne constituent pas une mutation et ne requièrent pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire (Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI ») et prospectus) sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et sera publiée sur notre site internet à l'adresse suivante : www.axa-im.fr dès le 13 janvier prochain.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

Le Gestionnaire administratif.